



TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PASSERELLES ET D'AUVENTS AUX DROITS DES HALTES DU PROJET DE TRAIN EXPRESS REGIONAL (TER)

N°APIX/AOOPU/TER/01/19

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Le Soleil » du Lundi 15 janvier 2019.

APIX S.A a obtenu dans le cadre de son budget/a sollicité des fonds, afin de financer le marché, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux d'aménagement de Passerelles et d'Auvents aux droits des Haltes du projet de Train Express Régional.

APIX S.A sollicite ainsi des offres sous pli fermé de la part de candidats invités pour réaliser les prestations ci-après :

- Travaux d'aménagement de six (6) Passerelles Piétonnes aux droits des Haltes suivantes : **Colobane, Hann, Dalifort, Beaux maraichers, Pikine et Bargny**
- Travaux d'aménagements de quatre (4) Auvents aux droits des quais des Haltes suivantes : **Colobane, Hann, Pikine et Bargny**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national en procédure d'urgence tel que défini dans le Code des Marchés publics.

Les candidats sélectionnés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction des passations de marchés de APIX S.A** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après 52-54 Rue Mohamed V, Dakar, Sénégal / e-mail : bslo@apix.sn pmlo@apix.sn et msissao@apix.sn de 8h00 à 13h 00 et de 15h 00 à 17h00 tous les jours ouvrables.

Un jeu complet du dossier d'appel d'offres peut être acheté à la Direction Financière et Comptable de APIX S.A sise au 52, rue Mohamed V et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 F CFA. La méthode de paiement sera par chèque libellé au nom d'APIX s.a ou en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par copie papier ou courriel électronique.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple-un but-une foi

Les exigences en matière de qualifications sont :

- a. Justifier d'une expérience générale en matière de prestations et/ou travaux comme suit :
 - i. Au moins **10 années** d'expérience, de compétences, et de savoir-faire requis en matière de pilotage et réalisation de projets en génie civil (bâtiments, travaux publics, ouvrages, etc...), ainsi que pour toutes les missions définies dans le périmètre de ce marché (fournir la liste et les fiches descriptives des références sur des projets comparables déjà réalisés)
 - ii. Nombre de marchés similaires (travaux de charpente métallique et béton) réalisés: **2** durant une période de **10 ans (2009-2018) et qui doivent avoir couvert un montant minimum de deux (2) milliards de F CFA.**
- b. L'entreprise ou les entreprises en tête de file en cas de groupement doivent avoir et indiquer, avec preuves à l'appui, un chiffre d'affaires annuel moyen sur les cinq (5) dernières années (**2013-2017**) d'au moins **F CFA six (6) milliards.**
- c. L'entreprise ou les entreprises en tête de file en cas de groupement doivent présenter des moyens financiers avec un montant de liquidités, lignes de crédit minimal requis d'au moins **F CFA deux (2) milliards.**
- d. Fournir les preuves d'expertise au sein de l'entreprise ou du groupement en matière de projets similaires et/ou en génie civil et de la capacité à réaliser le projet en termes de ressources et d'organisation (CV, organisation des missions entre membres du groupement, fonctionnement et organigramme de l'équipe projet, chronogramme de mobilisation des ressources) : la disponibilité et les compétences des intervenants devront être justifiées, notamment les qualifications du personnel à des normes internationales.
- e. Présenter un Accord de groupement le cas échéant et le profil de toutes les entreprises du groupement, en précisant le mandataire.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **APIX S.A, Immeuble Clairafrique, Rue Malenfant, Place de l'Indépendance, Dakar, Sénégal**, au plus tard le **mardi 12 mars 2019 à 10 heures** et porter la mention «**Travaux d'aménagement de Passerelles et d'Auvents aux droits des Haltes du projet de Train Express Régional**».

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à **10 heures** à la même adresse. Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission d'un montant de cent vingt millions (120.000.000) de francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission. La durée de validité de la garantie de soumission devra dépasser d'au moins vingt-huit (28) jours celle de la validité des offres.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple-un but-une foi

Le Directeur Général